

**DIMANCHE 12 MARS**



# Grand Prix d'Allevard – La Chapelle-du-Bard

## Dossier technique

La  maison alpine  
CHAUSSURE | SPORT | ATELIER



Allevard  
LES - BAINS

isère  
LE DÉPARTEMENT



ma bonne impression  
Bien ⊕ qu'une imprimerie !

**Coordination générale organisation :  
GMC38EF**

✉ **gmccyclisme38@gmail.com**

🔗 **www.gmc38.fr**

📷 **gmc38ef**

📺 **GMC38EF**

**Directeur de course :**

**Axel CHATAIN**

07 63 41 95 69

axel.chatain.gmc38@gmail.com

**Président du GMC38-EF :**

**Cédric NOEL**

06 63 62 00 56

mobile.noelcedric@gmail.com

**Responsable engagements :**

**Tao**

06 67 72 54 30

gmccyclisme38@gmail.com

**Coordinateur technique / sécurité :**

**Sébastien ORLHAC**

06 85 41 26 54

orlhac.sebastien38@gmail.com

**Médecin et responsable secours :**

**Jean PONARD**

06 80 01 73 99

jeanponard@gmail.com

**LE COMITÉ D'ORGANISATION**



# Allevard

La deuxième édition du Grand Prix Allevard-La Chapelle du Bard aura lieu au printemps cette année. De quoi donner à voir l'étendue de nos paysages aux nouveaux coureurs qui se lanceront sur le parcours concocté par le GMC38 et pour ceux qui reviennent un environnement différent, en floraison cette fois. Nous sommes heureux que le sport se développe encore davantage sur nos deux communes et dans toute sa diversité.

Le Grand Prix nous a séduits parce qu'il permet à tous de concourir, quel que soit leur niveau de cyclisme. C'est une belle opportunité pour ceux qui sont encore en progression tout comme pour ceux qui sont déjà des sportifs reconnus.

Nous renouvelons donc naturellement notre partenariat avec le club cycliste et espérons que tous les participants repartiront avec un peu de la beauté et de l'énergie de notre ville.

**Sidney Rebboah**

Maire d'Allevard-les-bains et vice-président de la communauté de commune du Grésivaudan en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire.



## La Chapelle du Bard



Monsieur Philippe Wycart  
Adjoint chargé du patrimoine,  
du tourisme, des animations,  
des associations, de la culture  
et de l'information.

Bonjour,

Au nom de Karim Chamon, Maire de la Chapelle du Bard, et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je souhaite la bienvenue aux coureur(se)s, à leurs staffs, leurs familles et à l'ensemble du public.

Nous sommes ravis de pouvoir accueillir, sur la commune, la deuxième édition du grand prix cycliste Allevard-La Chapelle-du-Bard. Une partie du circuit emprunte les routes de notre commune et nous souhaitons que vous preniez beaucoup de plaisir à les parcourir.

Nous remercions le 'Grenoble Métropole cyclisme 38 Eybens Formation' de nous avoir proposé cette deuxième édition, également les élus et employé(e)s de la commune d'Allevard qui se sont impliqués avec nous dans sa mise en place, sans oublier les bénévoles sans qui rien n'est possible.

Je souhaitais également vous adresser mes encouragements les plus chaleureux pour cette deuxième édition.

Le cyclisme met particulièrement en avant les valeurs du sport : le respect de l'adversaire, l'humilité face à l'effort, le dépassement de soi, le courage et la passion. Le sport a cette irremplaçable vertu de les enseigner et de les magnifier.

En espérant que cette année le soleil soit de la partie.

Je vous souhaite de passer une excellente journée lors de ce 2e grand prix.

## LE MOT DES ELUS



8h : Retrait des dossards et inscriptions sur place, pour les U17 et Femmes

9h : Départ de la première épreuve (U17 et Femmes)

10h : retrait dossards et inscription sur place, pour l'épreuve départementale

11h15 : Départ de l'épreuve départementale de la mi-journée

13h30 : Podiums et récompenses des premières épreuves

**13h : Retrait dossards Elites**

**14h : Départ du Grand Prix d'Alleward-La-Chapelle-du-Bard**

**17h30 : Cérémonie protocolaire Elites**

**Hôtel partenaire :**

**du 10 au 12 mars, profitez d'une réduction dans votre hébergement avec le code GP23**

**<https://www.apparthotel-le-splendid.com/>**



**Terres de France**

**Appart'Hôtel Le Splendid**

***PROGRAMME DE LA JOURNÉE***



## PARCOURS

## **Article 1 – Organisation**

Le 2ème GP d'Alleverd – La Chapelle du Bard est organisé par le Grenoble Métropole Cyclisme 38 – Eybens Formation (GMC38-EF), Le Vélodrome, Avenue des Maquis de l'Oisans 38320 Eybens, sous le règlement de la Fédération Française de cyclisme. Il se disputera le dimanche 12 Mars 2023.

## **Article 2 – Type de l'épreuve**

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Hommes Elites, Open 1 et Open 2. Elle est inscrite au calendrier régional Auvergne Rhône Alpes de la Fédération Française de cyclisme en 1.12.7.

Elle se disputera sur 16 tours de 7,8km. Le Départ sera donné à 14h.

## **Article 3 – Prologues**

Deux épreuves sont organisées en prologue. L'une ouverte aux U17 + Dames (7 tours, départ à 9h), l'autre ouverte aux coureurs Open 3, Access 1, Access 2, Access 3 et Access 4 (8 tours, départ à 11h30). Elles sont toutes deux inscrites au calendrier régional Auvergne Rhône Alpes de la Fédération Française de cyclisme, respectivement en 1.31 et 1.27.

## **Article 4 – Participation**

Les engagements se font via la plate-forme CicleWeb de la Fédération Française de cyclisme.

## **Article 5 – Permanence**

La permanence de départ se tient le dimanche 12 Mars 2023 à partir de 12h30 au Lac de la Mirande à Alleverd. La Confirmation des partants et le retrait des dossards se font à la permanence de 12h30 à 13h30.

## **Article 6 – Assistance**

Les voitures d'équipes ne sont pas autorisées à suivre la course. Deux véhicules neutres seront mises en place par le GMC38-EF, l'une en dépannage de l'échappée, la seconde en dépannage du peloton.

Les coureurs/équipes souhaitant être dépannés devront obligatoirement laisser des roues à ces véhicules.

## **Article 7 – Protocole**

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter quotidiennement au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée, en tenue :

Le vainqueur de la course, le deuxième, le troisième et le vainqueur du classement des rushes.

# REGLEMENT



### **Article 8 – Prix**

La dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 503€, répartis sur les 10 premiers de l'épreuve.

### **Article 9 – Classement par points**

Un classement par point se fera sur la ligne située à l'entrée de La Chapelle du Bard, sur les tours 2-4-6-8-10-12-14. Les points seront attribués comme suit aux 3 premiers coureurs : 5, 3 et 1 points.

### **Article 10 – Contrôle Antidopage**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays. Le lieu de Contrôle sera le suivant : reste à définir, un affichage sera fait le jour de la course.

### **Article 11 – Pénalités**

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury des arbitres désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement de la FFC.

### **Article 12 – Service Médical**

L'épreuve disposera d'un service médical, composé d'une équipe de secouriste et d'un médecin, assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course).

#### **Cérémonie protocolaire :**

**13h30 :**

**Seront récompensés :**

**Les trois premiers U17**

**Les trois premières femmes**

**Les trois premiers Open3/Access**

**17h30 :**

**Seront récompensés :**

**Les trois premiers élites**

**Les trois premiers du classement intermédiaire "Rush"**

L'absence ou le retard au protocole sera sanctionnée conformément au règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

# **REGLEMENT**

**MÉCANIQUE PNEUS  
PARE-BRISE & CARROSSERIE**  
TOUTES ASSURANCES



**DELKO DÉTRIER**

6 RUE DES FÉRICES, 73110 DÉTRIER

**TEL. 04 79 25 52 73 - [delko.detrier@delko.fr](mailto:delko.detrier@delko.fr)**